



Instruction de Service

N° 01/2025

Objet/Concerne : Retards sur lignes scolaires C8 et 51

Destinataire(s) : Agents de conduite

Date : 7 mars 2025

Auteur : Directeur d'exploitation

Valable dès : immédiat

Chères collaboratrices,
Chers collaborateurs,

À la suite de nombreux retards occasionnés principalement par les travaux dans les secteurs d'exploitation de nos lignes scolaires, de nombreuses plaintes nous sont revenues pour des élèves arrivant en retard au CO Renard, sans que le collège en soit informé. Cela engendre de gros problèmes d'organisation pour les élèves et professeurs.

Pour que l'information soit diffusée et relayée aux personnes concernées, nous vous demandons de **prévenir la RCT** pour **tout retard** subit sur les lignes scolaires.

Avec nos meilleurs messages.

La direction de Globe Limo SA